Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260707-DEL2026_203-DE

DEL 2026/204

Liffré=Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 JUILLET 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE SEPT JUILLET À VINGT HEURE QUARANTE, les membres de la Communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guillaume BÉGUÉ.

Lieu de la séance	Salle Polyvalente de Livré-sur-Changeon
Date de convocation	1er juillet 2026
Présents	MMES A. BEAULIEU, L. BODIN, C. BRIDEL, I. CERNEAUX, K. CHESNAIS-GIRARD, G. DUMONT, I. GAUTIER, C. GILLET, N. HEUZÉ-MICHEL, P. MACOURS, E. THOMAS-LECOULANT, B. VANNIER MS O. BARBETTE, J. BÉGASSE, G. BÉGUÉ, B. BONENFANT, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, J. DELAUNAY, E. FLAUX, E. FRAUD, T. JOUANGUY, Y. LE ROUX, V. LEMIÈRE, A. PÉCHON, J-M. PELLEN, J-PH. ROUDIER, R. SALAUN, F. TROUVÉ, D. VEILLAUX
Absents représentés	M. J. BELLONCLE (POUVOIR À G. BÉGUÉ), M. LANGLAIS-ELLEOUET (POUVOIR À K. CHESNAIS-GIRARD), MME C. LE BON (POUVOIR À P. MACOURS), MME C. LEMOINE (POUVOIR À J. BÉGASSE), MME A-L. OULED-SGHAÏER (POUVOIR À C. BRIDEL)
Absents	MME S. CHYRA, M L. BOUTHELOUP
Secrétaire de séance	MME G. DUMONT

EAU ET ASSAINISSEMENT

Lancement du marché n°2026-0002 - réhabilitation des réservoirs Alimentation en Eau Potable « La Buzardière » à Liffré

Rapporteur : Isabelle GAUTIER, Vice-Présidente

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L. 5214-16 et L. 1321-1 ;

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2124-1 et L.2123-1 ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 3 octobre 2023 portant statuts de Liffré-Cormier Communauté ;

VU l'avis favorable de la commission des marchés du 16 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260707-DEL2026_203-DE

Il est exposé ce qui suit :

Liffré-Cormier Communauté a engagé un marché public de travaux pour la réhabilitation des réservoirs d'eau potable « La Buzardière » situés à Liffré, d'une capacité totale de 1 500 m³ (un château d'eau de 500 m³ et une bâche au sol de 1 000 m³).

Ces ouvrages, aujourd'hui vieillissants, présentent des dégradations importantes nécessitant une intervention globale de réhabilitation.

Les travaux poursuivent notamment les objectifs suivants :

- suppression des matériaux amiantés,
- réfection des étanchéités des ouvrages,
- renouvellement des équipements hydrauliques,
- mise en sécurité du site et amélioration des installations.

La consultation a été lancée en procédure adaptée et a donné lieu à un marché alloti comprenant :

- lot n°1 : réhabilitation des réservoirs,
- lot n°2 : renouvellement de la clôture des réservoirs.

Le marché n°2026-0002 a été publié le 06 mai 2026, avec une date limite de remise des offres fixée au 10 juillet 2026.

Le montant du marché est estimé à 631 350 € HT pour la tranche ferme, pouvant être porté à 758 350 € HT en intégrant les tranches optionnelles.

La durée prévisionnelle du marché est estimée à environ sept mois pour le lot n°1 (dont un mois de préparation et six mois de travaux) et un mois et demi pour le lot n°2.

Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du lancement de la procédure de passation du marché public n°2026-0002 relatif à la réhabilitation des réservoirs AEP « La Buzardières » à Liffré ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à attribuer le marché public et à signer l'ensemble des pièces nécessaires à son exécution.

La séance est levée à 21h20

Fait à Livré-sur-Changeon, le 7 juillet 2026.

Le Président, **La Secrétaire de séance,**

Guillaume BÉGUÉ Gwénaël DUMONT

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Liffré-Cormier Communauté.